



1h30 d'atelier
Cycle 2 et 3
Gratuit

Mon herbier européen - liens avec les programmes

Education Artistique et Culturelle :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.
- Point 1 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université ».
- Point 3 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art ».
- Point 4 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art ».
- Point 6 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain ».

CYCLE 2

Français :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral.

Langues vivantes :

- Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère ou régionale.

Enseignements artistiques :

- Expérimenter, produire, créer.
- S'exprimer, analyser sa pratique et celle de ses pairs, établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité.

Enseignement Moral et Civique :

- Respecter autrui.
- Construire une culture civique.

Questionner le monde :

- Pratiquer des démarches scientifiques.
- Adopter un comportement éthique et responsable.
- Se situer dans le temps et dans l'espace.

CYCLE 3

Français :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral.

Langues vivantes :

- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère ou régionale.

Enseignements artistiques :

- Expérimenter, produire, créer.
- S'exprimer, analyser sa pratique et celle de ses pairs, établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité.

Histoire des Arts :

- Analyser.
- Situer.
- Se repérer.

Enseignement Moral et Civique :

- Respecter autrui.
- Construire une culture civique.

Histoire et Géographie :

Thème 3 CM2 (Histoire) / Thème 1 CM1

(Géographie) / Thème 1 CM2 (Géographie)

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques.
- Comprendre un document.
- Pratiquer différents langages en histoire et en géographie.
- Coopérer et mutualiser.